



Paris, le 5 décembre 2023  
Références : KB/CC

**Madame Elisabeth Borne**  
Première Ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 Paris

**Monsieur Olaf Scholz**  
Chancelier fédéral  
Bundeskanzleramt  
Willy-Brandt-Straße 1  
10557 Berlin

Madame la Première ministre,

Monsieur le Chancelier fédéral,

**A la veille de la réunion du Conseil des ministres des Finances du 8 décembre prochain, la CFDT et le DGB aimeraient vous informer de leurs préoccupations concernant l'état actuel des négociations sur la réforme des règles fiscales de l'UE, qui ne répond pas aux besoins et aux attentes des travailleurs et des citoyens européens.**

Si les règles actuellement en discussion au Conseil étaient adoptées, l'austérité serait de retour et les budgets nationaux ne permettraient pas de faire face aux investissements massifs nécessaires. Seuls quelques États membres y parviendraient (partiellement), ce qui aggraverait encore les écarts de performances économiques et sociales au sein de l'UE, tout en se laissant devancer par les concurrents mondiaux.

Lorsque la pandémie de la Covid a frappé en 2020, l'UE a réagi en adoptant des politiques visant à protéger les entreprises et les travailleurs et en s'unissant pour stimuler la reprise économique grâce au NextGenerationEU.

En ouvrant le processus de révision, la Commission avait déclaré que les anciennes règles n'étaient plus adaptées et que l'Europe devait tirer les enseignements de la crise Covid.

Cependant, ce n'est pas le cas aujourd'hui. Au vu de la proposition actuelle du Conseil, cette réforme risque de devenir une occasion manquée.

Nous pensons que cette réforme est cruciale pour l'avenir de l'UE, notamment pour assurer le financement de la transformation socio-écologique de notre économie, conformément aux objectifs du Pacte vert et du Socle européen des droits sociaux, ainsi que pour développer l'autonomie stratégique de l'UE.

Nos principales préoccupations portent sur les aspects suivants de la dernière proposition de compromis :

**1) Le manque d'espace fiscal pour des investissements de qualité dans les priorités de l'UE.** Des procédures devraient être mises en place pour garantir l'espace fiscal nécessaire à l'investissement dans les objectifs communs de l'UE. Les investissements futurs ne doivent pas être restreints par des exigences rigides de consolidation. L'impact positif des investissements sur le développement et la résilience des économies de l'UE doit être souligné.

**2) Des objectifs paramétriques en contradiction avec les objectifs de l'UE.** Les "garde-fous communs" proposés, qui exigent des pays qu'ils réduisent leur dette et leur déficit d'un montant minimum, sont en contradiction avec l'esprit de la proposition législative de la Commission, qui apportait deux nouveautés importantes : la spécificité par pays et les incitations pour les États membres à se désendetter grâce à la croissance. Les critères de référence en cours de discussion risquent de limiter la capacité et les incitations des gouvernements à tirer parti des investissements publics pour réduire la dette, en particulier les investissements verts.

**3) La priorité accordée aux dépenses de défense par rapport aux autres objectifs de l'UE.** Nous nous opposons à cette priorisation politique des dépenses de défense. Nous pensons que les investissements, dans toutes les priorités communes de l'UE, devraient être considérés comme un "facteur pertinent", pour tous les États membres, avant de déclencher une procédure de déficit excessif.

**4) Le déficit d'ambitions sociales et environnementales.** Le Pacte vert et le Socle européen des droits sociaux devraient constituer la pierre angulaire de la future gouvernance économique de l'UE. Le texte final doit comprendre des garanties assurant que les efforts de consolidation fiscale ne contredisent pas les objectifs du Pacte vert et du Socle européen des droits sociaux.

**5) Le déficit démocratique.** Le compromis ne mentionne pas le rôle des partenaires sociaux, des parlements nationaux et des organisations de la société civile dans l'élaboration des plans nationaux. Afin d'accroître l'appropriation des nouvelles règles, il est primordial que toutes ces parties prenantes soient impliquées de manière adéquate dans le processus. En particulier, les parlements nationaux doivent être en mesure de demander à leurs gouvernements de rendre compte de la politique fiscale qu'ils négocient à Bruxelles.

**Nous pensons qu'une réforme aussi essentielle pour l'UE ne peut être négociée sous la pression du temps et sans organiser un véritable débat public dans les Etats membres de l'UE.**

**C'est pourquoi nous appelons les gouvernements allemand et français à s'assurer que le Conseil prendra le temps nécessaire pour les négociations.**

**Ce dont nous avons besoin, c'est d'un accord positif qui reflète les leçons tirées de la dernière décennie et qui dote l'Europe et les gouvernements des outils politiques nécessaires pour investir massivement dans la réalisation des objectifs climatiques, sociaux et économiques communs.**

**Tout compromis proche des règles démodées de « l'austérité » serait une débâcle politique pour les forces politiques pro-européennes et alimenterait sans aucun doute la propagande des partis anti-UE et d'extrême-droite en vue des prochaines élections européennes.**

Nous comptons sur votre soutien lors des prochains cycles de négociations et nous nous réjouissons de participer avec vous à un échange constructif sur ce sujet.

Veuillez agréer, Madame la Première ministre, Monsieur le Chancelier fédéral, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Marylise LEON  
Secrétaire générale de la CFDT



Yasmin FAHIMI  
Présidente du DGB



Copies :

- **Monsieur Bruno Le Maire**, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.
- **Monsieur Christophe Béchu**, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.
- **Madame Catherine Colonna**, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.
- **Madame Laurence Boone**, Secrétaire d'Etat, chargée de l'Europe.
- **Monsieur Christian Lindner**, Ministre fédéral des Finances d'Allemagne.
- **Monsieur Robert Habeck**, Ministre fédéral de l'Économie et de la Protection du Climat d'Allemagne.